

HOLDARFI
Société à responsabilité limitée au capital de 294 700 euros
Siège social : ZA de Baussais
7 rue de la Pérouse - 79260 LA CRECHE
453 092 157 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JANVIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2025 s'élevant à 966 091 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	966 091 euros
A titre de dividendes aux associés	162 000,00 euros
Soit 5,50 euros par part	
Le solde	804 091 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 709 150 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 129 583,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 32 417,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

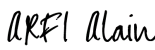
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

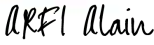
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 janvier 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

B4A6AD13E51E4F3...

Signé par :

B4A6AD13E51E4F3...

CERTIFIE
CONFORME

BILAN ACTIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ACTIF	Valeurs au 31/07/25			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/07/24
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	47 875	35 550	12 325	18 358
Fonds commercial (1)	8 564		8 564	8 564
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 770	21 306	12 464	19 465
Immobilisations corporelles en cours	266		266	266
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 510 206	250 000	1 260 206	1 260 206
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 624 054		1 624 054	1 891 266
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 229 736	306 857	2 922 879	3 203 125
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	206 042		206 042	88 838
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	339 270		339 270	162 627
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	263 129		263 129	154 281
Autres créances (3)	870 953		870 953	455 825
Débiteurs divers (3)	-11		-11	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 602		7 602	42 008
Charges constatées d'avance (3)	17 501		17 501	11 581
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 704 486		1 704 486	915 159
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 934 222	306 857	4 627 365	4 118 284

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

PASSIF	Valeurs au 31/07/25	Valeurs au 31/07/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 294 700)	294 700	294 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	187 391	187 391
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	33 737	33 737
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 905 059	1 073 880
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	966 091	994 179
SITUATION NETTE	3 386 977	2 583 887
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 386 977	2 583 887
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 561	53 025
Emprunts et dettes financières diverses (3)	722 123	1 286 085
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	21 007	17 722
Fournisseurs, factures non parvenues	7 317	8 576
Dettes fiscales et sociales	127 830	149 039
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	326 549	19 951
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 240 388	1 534 398
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 627 365	4 118 284

(1) Dont à plus d'un an17 872

(1) Dont à moins d'un an1 222 515

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques1 534 398

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

	Du 01/08/24 Au 31/07/25	Du 01/08/23 Au 31/07/24	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 244 694	1 252 460	-7 766	-1
Montant net du chiffre d'affaires	1 244 694	1 252 460	-7 766	-1
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		14 651	-14 651	-100
Autres produits	18 408		18 408	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 263 102	1 267 111	-4 010	
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-8	8	-100
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	370 531	396 730	-26 198	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	33 639	39 415	-5 776	-15
Salaires et traitements	546 183	562 230	-16 047	-3
Charges sociales	174 188	169 512	4 676	3
Dotations aux amortissements et dépréciations	13 034	34 965	-21 931	-63
Autres charges		232	-232	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 137 575	1 203 077	-65 502	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	125 526	64 034	61 492	96
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	917 673	1 173 738	-256 065	-22
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)	807	67 156	-66 349	-99
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 273		72 273	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	990 752	1 240 894	-250 141	-20
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		250 000	-250 000	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	27 370	45 397	-18 027	-40
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	27 370	295 397	-268 027	-91
RÉSULTAT FINANCIER	963 382	945 496	17 886	2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 088 908	1 009 530	79 378	8
Produits exceptionnels		249 999	-249 999	-100
Charges exceptionnelles	128 429	238 248	-109 820	-46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-128 429	11 751	-140 180	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-5 611	27 103	-32 714	-121
TOTAL DES PRODUITS	2 253 854	2 758 004	-504 150	-18
TOTAL DES CHARGES	1 287 763	1 763 825	-476 062	-27
Bénéfice ou Perte	966 091	994 179	-28 088	-3

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI**Du 01/08/2024 au 31/07/2025**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025 dont le total est de 4 627 364,99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 966 090,85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/10/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille SABA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 114.17 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille AJP en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 19 118.77 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille DSDT en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 997.72 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille LA PALMA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 5 261.85 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille ABS MOTORS en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 51 129.09 euros

Conformément à la convention de rémunération de compte courant signée entre la société et son associée Patrimoniale Arfi en date du 31/07/25 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 613.21 euros

En date du 30 septembre 2015, une TUP a été réalisée avec la société ALSYBE (qui était fille à 100%)

La société est régit par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont les filles sont les SARL AJP et SARL DSDT (à compter du 1er août 2010) et la fille EURL SABA (à compter du 1er décembre 2017)

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 877 414.74 euros HT conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date du 02/01/2011 et son dernier avenant du 15 octobre 2024 et 1er mars 2025 (DSDT 137 061.95 euros , AJP 249 957.83 euros, SABA 265 457.16 euros et SAS DSDT RETAIL 224 937.80 euros)

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune 2021 des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS SABA pour un montant de 30 000 euros sur l'exercice du 31/07/21

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS LA PALMA pour un montant de 24 000 euros sur l'exercice du 31/07/2024

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS LA PALMA pour un montant de 58400 euros sur l'exercice du 31/07/2025

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti à la SAS ABS MOTORS pour un montant de 70 000 euros sur l'exercice du 31/07/2025

En 04/2022 les filles AJP - DSDT et SABA sont passées en SAS

La rémunération de présidence de HOLDARFI au sein des filles est de 48 000 € pour DSDT - 120 000 € pour AJP

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI**Du 01/08/2024 au 31/07/2025**

- 72 000 € pour SABA et 102 000 € pour DSDT RETAIL suivant convention d'animation du 01/06/2021 et son avenant du 01/02/23

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- concession brevets	1 ans
- materiel de transport	4 à 5 ans
- materiel de bureau	5 à 10 ans
- materiel informatique	4 ans
- mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	56 439,21		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport					21 935,70
		Matériel de bureau & mobilier informatique					11 834,59
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			265,99				
Avances et acomptes							
TOTAL					34 036,28		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			1 510 206,00			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 896 266,38			
TOTAL					3 406 472,38		
TOTAL GENERAL					3 496 947,87		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		56 439,21		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					21 935,70
		Matériel de transport					11 834,59
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			265,99				
Avances et acomptes							
TOTAL					34 036,28		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence				1 510 206,00		
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières			265 612,16	1 630 654,22		
TOTAL					265 612,16	3 140 860,22	
TOTAL GENERAL					265 612,16	3 231 335,71	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	29 517,15	6 033,00		35 550,15
TOTAL	29 517,15	6 033,00		35 550,15
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport	5 566,00	5 407,19	10 973,19
	Mat. bureau et informatiq., mob.	8 739,32	1 593,98	10 333,30
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	14 305,32	7 001,17		21 306,49
TOTAL GENERAL	43 822,47	13 034,17		56 856,64

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CRÉDIT-BAIL

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles	28 000,00	15 711,11	9 333,33	2 955,56
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	28 000,00	15 711,11	9 333,33	2 955,56

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles	17 284,89	9 877,08	27 161,97
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	17 284,89	9 877,08	27 161,97

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.	2 469,27			2 469,27				
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	2 469,27			2 469,27				

LOCATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AJP - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 394185045	500 310,00	520 965,00	99,02	154 910,00
DSDT - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 410948335	1 000 000,00	827 342,00	99,80	188 056,00
SABA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 833541048	60 380,00	-320 194,00	100,00	-332 607,00
LA PALMA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 897653	50 000,00	14 265,00	80,00	-1 080,00
ABS MOTORS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 909	30 000,00	19 272,00	97,00	2 792,00
BORA - 7 Rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 928151349	20 000,00	-5 715,00	100,00	-2 890,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SAINT DENIS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 418	15 245,00	315 201,00	50,00	39 943,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
AJP - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 394185045	500 310,00		99,02					6 340 761,00	154 910,00	
DSDT - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 410948335	1 000 000,00		99,80					9 826 896,00	188 056,00	
SABA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 833541048	60 380,00		100,00					5 381 734,00	-332 607,00	
LA PALMA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 897653796	50 000,00		80,00					826 924,00	-1 080,00	
ABS MOTORS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 909351694	30 000,00		97,00					360 190,00	2 792,00	
BORA - 7 Rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 928151349	20 000,00		100,00						-2 890,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAINT DENIS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 418740502	15 245,00		50,00					256 832,00	39 943,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 624 054,22		1 624 054,22
	Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	545 311,80	545 311,80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	260 610,00	260 610,00	
	Etat & autres	2 499,20	2 499,20	
	coll. publiques	20,00	20,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	870 952,90	870 952,90	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	-10,84	-10,84	
	Charges constatées d'avance	17 500,61	17 500,61	
TOTAUX		3 325 937,89	1 696 883,67	1 629 054,22
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 510 191,00	1 510 191,00
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1 625 654,00	1 625 654,00
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	3 135 845,00	3 135 845,00
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 500,61
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	17 500,61

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	339 270,22
Autres créances	20,00
Disponibilités	
TOTAL	339 290,22

CAPITAUX PROPRES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	29 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	35 561,25	17 689,17	17 872,08	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		28 324,76	28 324,76		
Personnel & comptes rattachés		49 018,74	49 018,74		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		38 052,77	38 052,77		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée	23 603,95	23 603,95		
publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	17 154,76	17 154,76		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		722 122,79	722 122,79		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		326 548,53	326 548,53		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 240 387,55	1 222 515,47	17 872,08	

Renvois

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

17 448,84

(2)

Montant divers emprunts, dett/associés

170 509,46

COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29,80
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 317,37
Dettes fiscales et sociales	63 098,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	323 748,53
TOTAL DES CHARGES À PAYER	394 194,13

ENGAGEMENTS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 14 119,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,50 %
Table de mortalité	tg05
Départ volontaire à	67 ans

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 531,45	35 531,45
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	35 531,45	35 531,45

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EUROPENNE EXPERTSIE BOURSE

11 RUE ST AUGUSTIN
75002 PARIS-02

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 000	900
TOTAL	4 000,00	900,00

PRODUITS ET CHARGES
EXCEPTIONNELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CONTRAVENTION SA CONTRAVENTION SA	29	
ABANDON CC RMF ABS MOTORS ABANDON CC RMF ABS MOTORS	70 000	
ABANDON CC RMF LA PALMA ABANDON CC RMF LA PALMA	56 800	
TOTAL	126 829	

TRANSFERTS DE CHARGES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			

COMMENTAIRE

SARL HOLDARFI**Du 01/08/2024 au 31/07/2025**

Impôts sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2010 , la société HOLDARFI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDARFI

Elle agit en qualité de tête de groupe

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'intégration fiscale, il est fait application de la deuxième conception

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera une charge d'impôt
- les économies d'impôt réalisées par le groupe non liées (correctifs , crédits d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatés en produits ou en charges.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 84 663 euros



Européenne Expertise

SARL HOLDARFI

7, rue de la Pérouse
ZA Le Baussais
79260 LA CRECHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2025

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410
11, rue Saint Augustin 75002 PARIS
Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90
SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039
E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille SABA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22, 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 114.17 euros
- Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille AJP en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22, 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 19 118.77 euros
- Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille DSDT en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22, 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 997.72 euros
- Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille LA PALMA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22, 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 5 261.85 euros
- Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille ABS MOTORS en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22, 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 51 129.09 euros
- Conformément à la convention de rémunération de compte courant signé entre la société et son associée Patrimoniale Arfi en date du 31/07/25 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 613.21 euros.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la société SARL HOLDARFI, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 15 janvier 2026

Le Commissaire aux comptes

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE,
représenté par JACQUES DURET

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com

Comptes annuels

BILAN ACTIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ACTIF	Valeurs au 31/07/25			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/07/24
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	47 875	35 550	12 325	18 358
Fonds commercial (1)	8 564		8 564	8 564
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 770	21 306	12 464	19 465
Immobilisations corporelles en cours	266		266	266
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 510 206	250 000	1 260 206	1 260 206
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 624 054		1 624 054	1 891 266
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 229 736	306 857	2 922 879	3 203 125
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	206 042		206 042	88 838
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	339 270		339 270	162 627
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	263 129		263 129	154 281
Autres créances (3)	870 953		870 953	455 825
Débiteurs divers (3)	-11		-11	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 602		7 602	42 008
Charges constatées d'avance (3)	17 501		17 501	11 581
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 704 486		1 704 486	915 159
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 934 222	306 857	4 627 365	4 118 284

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 294 700)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 31/07/25

Valeurs
au 31/07/24

294 700

294 700

187 391

187 391

33 737

33 737

1 905 059

1 073 880

966 091

994 179

3 386 977

2 583 887

3 386 977

2 583 887

35 561

53 025

722 123

1 286 085

21 007

17 722

7 317

8 576

127 830

149 039

326 549

19 951

1 240 388

1 534 398

4 627 365

4 118 284

17 872

1 222 515

1 534 398

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

	Du 01/08/24 Au 31/07/25	Du 01/08/23 Au 31/07/24	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 244 694	1 252 460	-7 766	-1
Montant net du chiffre d'affaires	1 244 694	1 252 460	-7 766	-1
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		14 651	-14 651	-100
Autres produits	18 408		18 408	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 263 102	1 267 111	-4 010	
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-8	8	-100
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	370 531	396 730	-26 198	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	33 639	39 415	-5 776	-15
Salaires et traitements	546 183	562 230	-16 047	-3
Charges sociales	174 188	169 512	4 676	3
Dotations aux amortissements	13 034	34 965	-21 931	-63
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges		232	-232	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 137 575	1 203 077	-65 502	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	125 526	64 034	61 492	96
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	917 673	1 173 738	-256 065	-22
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)	807	67 156	-66 349	-99
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 273		72 273	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	990 752	1 240 894	-250 141	-20
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		250 000	-250 000	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	27 370	45 397	-18 027	-40
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	27 370	295 397	-268 027	-91
RÉSULTAT FINANCIER	963 382	945 496	17 886	2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 088 908	1 009 530	79 378	8
Produits exceptionnels		249 999	-249 999	-100
Charges exceptionnelles	128 429	238 248	-109 820	-46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-128 429	11 751	-140 180	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-5 611	27 103	-32 714	-121
TOTAL DES PRODUITS	2 253 854	2 758 004	-504 150	-18
TOTAL DES CHARGES	1 287 763	1 763 825	-476 062	-27
Bénéfice ou Perte	966 091	994 179	-28 088	-3

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025 dont le total est de 4 627 364,99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 966 090,85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/10/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille SABA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 114.17 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille AJP en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 19 118.77 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille DSDT en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 997.72 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille LA PALMA en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 5 261.85 euros

Conformément à la convention de trésorerie signée entre la société et sa fille ABS MOTORS en date du 31 juillet 2020 et de ses avenants du 31/07/21, 01/02/22 , 25/07/23 et du 28/06/24 des intérêts ont été calculés pour un montant de 51 129.09 euros

Conformément à la convention de rémunération de compte courant signée entre la société et son associée Patrimoniale Arfi en date du 31/07/25 des intérêts ont été calculés pour un montant de 2 613.21 euros

En date du 30 septembre 2015, une TUP a été réalisée avec la société ALSYBE (qui était fille à 100%)

La société est régit par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont les filles sont les SARL AJP et SARL DSDT (à compter du 1er août 2010) et la fille EURL SABA (à compter du 1er décembre 2017)

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 877 414.74 euros HT conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date du 02/01/2011 et son dernier avenant du 15 octobre 2024 et 1er mars 2025 (DSDT 137 061.95 euros , AJP 249 957.83 euros, SABA 265 457.16 euros et SAS DSDT RETAIL 224 937.80 euros)

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune 2021 des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS SABA pour un montant de 30 000 euros sur l'exercice du 31/07/21

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS LA PALMA pour un montant de 24 000 euros sur l'exercice du 31/07/2024

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune des l'obtention d'un résultat net positif après apurement des reports déficitaires, dans la mesure où à l'issue de la reprise, les capitaux propres sont au moins égaux au capital social a été consenti à la SAS LA PALMA pour un montant de 58400 euros sur l'exercice du 31/07/2025

Un abandon à caractère financier, avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti à la SAS ABS MOTORS pour un montant de 70 000 euros sur l'exercice du 31/07/2025

En 04/2022 les filles AJP - DSDT et SABA sont passées en SAS

La rémunération de présidence de HOLDARFI au sein des filles est de 48 000 € pour DSDT - 120 000 € pour AJP

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

- 72 000 € pour SABA et 102 000 € pour DSDT RETAIL suivant convention d'animation du 01/06/2021 et son avenant du 01/02/23

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Signature du professionnel de l'expertise comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- concession brevets	1 ans
- matériel de transport	4 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	4 ans
- mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPUELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	56 439,21		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	21 935,70		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	11 834,59		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		265,99		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	34 036,28		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 510 206,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 896 266,38		
		TOTAL	3 406 472,38		
TOTAL GENERAL			3 496 947,87		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPUELLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			56 439,21	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			21 935,70	
		Mat. bureau, inform., mobilier			11 834,59	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				265,99	
	Avances et acomptes					
		TOTAL			34 036,28	
FINANCIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 510 206,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			265 612,16	1 630 654,22	
		TOTAL		265 612,16	3 140 860,22	
TOTAL GENERAL				265 612,16	3 231 335,71	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		29 517,15	6 033,00		35 550,15
TOTAL		29 517,15	6 033,00		35 550,15
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	5 566,00	5 407,19		10 973,19
	Mat. bureau et informatiq., mob.	8 739,32	1 593,98		10 333,30
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		14 305,32	7 001,17		21 306,49
TOTAL GENERAL		43 822,47	13 034,17		56 856,64

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

CRÉDIT-BAIL

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	28 000,00	15 711,11	9 333,33	2 955,56
Immobilisations en cours				
TOTAL	28 000,00	15 711,11	9 333,33	2 955,56

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	17 284,89	9 877,08	27 161,97
Immobilisations en cours			
TOTAL	17 284,89	9 877,08	27 161,97

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	2 469,27			2 469,27				
Immobilisations en cours								
TOTAL	2 469,27			2 469,27				

LOCATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Signature
Date

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AJP - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 394185045	500 310,00	520 965,00	99,02	154 910,00
DSDT - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 410948335	1 000 000,00	827 342,00	99,80	188 056,00
SABA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 833541048	60 380,00	-320 194,00	100,00	-332 607,00
LA PALMA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 897653	50 000,00	14 265,00	80,00	-1 080,00
ABS MOTORS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 909	30 000,00	19 272,00	97,00	2 792,00
BORA - 7 Rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 928151349	20 000,00	-5 715,00	100,00	-2 890,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SAINT DENIS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 418	15 245,00	315 201,00	50,00	39 943,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)		Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (1U)	(Quota-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (r) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)
	Brute	Nette										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)												
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)												
	AJP - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 394185045		500 310,00		99,02					6 340 761,00	154 910,00	
	DSDT - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 410948335		1 000 000,00		99,80					9 826 896,00	188 056,00	
	SABA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 833541048		60 380,00		100,00					5 381 734,00	-332 607,00	
	LA PALMA - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 897653796		50 000,00		80,00					826 924,00	-1 080,00	
	ABS MOTORS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 909351694		30 000,00		97,00					360 190,00	2 792,00	
	BORA - 7 Rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 928151349		20 000,00		100,00						-2 890,00	
	2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
	SAINT DENIS - 7 rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE - 418740502		15 245,00		50,00					256 832,00	39 943,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
- a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
- a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 624 054,22		1 624 054,22
	Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00
ACIIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	545 311,80	545 311,80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	260 610,00	260 610,00	
	Etat & autres	2 499,20	2 499,20	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	20,00	20,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	870 952,90	870 952,90	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	-10,84	-10,84	
	Charges constatées d'avance	17 500,61	17 500,61	
	TOTAUX	3 325 937,89	1 696 883,67	1 629 054,22
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ENTREPRISES LIÉES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 510 191,00	1 510 191,00
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1 625 654,00	1 625 654,00
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	3 135 845,00	3 135 845,00
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 500,61
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	17 500,61

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	339 270,22
Autres créances	20,00
Disponibilités	
TOTAL	339 290,22

CAPITAUX PROPRES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	29 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	35 561,25	17 689,17	17 872,08	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	28 324,76	28 324,76		
Personnel & comptes rattachés	49 018,74	49 018,74		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 052,77	38 052,77		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	23 603,95	23 603,95		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	17 154,76	17 154,76		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	722 122,79	722 122,79		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	326 548,53	326 548,53		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 240 387,55	1 222 515,47	17 872,08	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	17 448,84			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	170 509,46			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29,80
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 317,37
Dettes fiscales et sociales	63 098,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	323 748,53
TOTAL DES CHARGES À PAYER	394 194,13

ENGAGEMENTS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 14 119,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,50 %
Table de mortalité	tg05
Départ volontaire à	67 ans

[Faint, illegible text or signature]

SARL HOLDARFI

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EUROPENNE EXPERTSIE BOURSE

11 RUE ST AUGUSTIN
75002 PARIS-02

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 000	900
TOTAL	4 000,00	900,00

PRODUITS ET CHARGES
EXCEPTIONNELS

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CONTRAVENTION SA CONTRAVENTION SA		29
ABANDON CC RMF ABS MOTORS ABANDON CC RMF ABS MOTORS		70 000
ABANDON CC RMF LA PALMA ABANDON CC RMF LA PALMA		56 800
TOTAL	126 829	

TRANSFERTS DE CHARGES

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			

COMMENTAIRE

SARL HOLDARFI

Du 01/08/2024 au 31/07/2025

Impôts sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2010, la société HOLDARFI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDARFI

Elle agit en qualité de tête de groupe

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'intégration fiscale, il est fait application de la deuxième conception

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera une charge d'impôt
- les économies d'impôt réalisées par le groupe non liées (correctifs, crédits d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatés en produits ou en charges.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 84 663 euros